

**Compte Rendu de la Commission Arbitres du Comité Régional Ile de France de Tir à l'Arc
Du 9 juin 2007**

Présents:

Mlles, Mmes: **Martine COQUERY - Edel HEZELY -**

Mrs: **Guy BERNIN - François DELESTRE - Alain DELRANC - Didier DESRUTIN - Alain GIRODON-BOULANDET et Jacques ROSSIIGNOL.**

Absents excusés:

Mme: Florence MARTIN et Chantal NAUDY - Odile VILETTE

Mrs. Alain GUZMANN - Gérard BOITEUX - Thierry De FRANCE de TERSANT - Christian MATHIS - Patrick JEAN - Michel HANTRAIS

Horaires de la réunion:

Heure de convocation: 8H30

Heure de début de séance: 8H40

Heure de levée de séance: 16H35

Ouverture de la séance par le président.

Une minute de silence est observée en mémoire de notre collègue et arbitre Daniel CLAERHOUT

Ordre du jour:

Formation des arbitres

- 1) Faire le point sur les candidats des deux sessions 06/07
- 2) Examen d'avril : nombre de candidats présentés à l'examen, nombre de reçu
- 3) jugement des cordons de la 2eme session
- 4) Les candidats dans les disciplines de parcours
- 5) Candidats (jeunes et seniors) pour la première session de la saison 07/08
- 6) Préparation de la formation 07/08 (ouverture aux arbitres titulaires, formation continue avec les candidats)
- 7) le contenu des formations (gravure d'un CD).
- 8) Recherche de document photo pour la formation lors des concours

Formation des formateurs IDF du 24 & 25 novembre 2007 :

- 1) Elaboration du contenu
- 2) Présentation de la formation
- 3) Présentation des formateurs
- 4) Le point sur la formation fédérale - fin d'année.

En préambule :

Le responsable de la commission nous indique que le Comité Régional change son siège début septembre.

La réunion Francilienne des arbitres ne sera pas effectuée au C.I.S.P. les locaux ne sont pas disponible au 22 septembre 2007.

Nous recherchons actuellement un autre lieu de réunion.

1) Point sur les candidats des deux sessions 06/07

Au 1er juin :

1ère session

- 12 candidats présentés à l'examen d'avril.
- 1 arbitre fédéral, passant une option, présenté à l'examen d'avril.
- 3 arbitres fédéraux en « recyclage » après une longue absence.
 - o 1 arbitre présent aux formations
 - o 2 arbitres absents

2ème session

9 candidats :

- 5 candidats seront présentés à l'examen de novembre.
- 1 candidat en évaluation IDF
- 3 candidats n'ont pas effectué de concours. *
- 1 abandon

* : pour se présenter à une épreuve nationale le candidat doit avoir au moins effectué l'arbitrage de 2 compétitions.

2) Examen d'avril : nombre de candidats présentés à l'examen et nombre de candidats reçus

1ère session

- 12 candidats présentés à l'examen.

Sur ces 12 candidats :

11 ont réussi au « tronc commun » soit 100%

8 ont réussi à l'option « fédéral - Beursault » soit 67%

6 ont réussi à l'option « FITA » soit 45%

Pourcentage de réussite en France

Nbr de Cdt	42 QCM	23 Beursault	19 CAMP	50 FITA	14 NAT/3D
	38 Reçus	16 Reçus	8 Reçus	27Reçus	10 Reçus
FFTA	90%	69%	42%	54%	71%
IDF 2006/07	100%	67%	aucun	45%	aucun
IDF 2005/06 ²	100%	100%	100%	100%	100%
Nbr de Cdt	3	2	1	1	1
IDF 2006/07	50%- 2	75%- 2	aucun	100%	aucun
Nbr de Cdt	4	3	aucun	3	aucun

Constat :

En ce qui concerne la première session 2006/2007

- Tronc Commun -> La réussite, que l'on pourrait qualifier de normal pour la FFTA, est exceptionnelle pour la région Francilienne.

- Beursault/2x50m -> très proche du niveau national.

- FITA ->La réussite bien en dessous du niveau national.

Aucun candidat, en discipline de parcours.

Pour la session 2005/06

2 candidats ayant acquis une option en avril

1 arbitre fédéral ayant acquis une autre option

1 candidat passant la première fois l'examen, réussite dans toutes les options passées.

Réflexion générale sur la formation :

Dans les options passées, notre taux de réussite (voir résultats) est pratiquement équivalent aux autres régions.

- Tronc Commun : le travail fourni par les candidats a été « payant ».
 - Beursault/2x50m : on reste à peu près dans le même taux de réussite. Soit la formation est à revoir, soit le travail des candidats n'a pas été à la hauteur de nos espérances.
 - FITA : c'est la première fois que le taux de réussite est aussi bas sur les trois dernières sessions.
- Idem ci-dessus.

Sans remettre en cause le travail des candidats et celle des formateurs, il serait souhaitable d'améliorer encore la formation afin d'avoir, un meilleur taux de réussite.

Chaque responsable d'atelier doit faire des propositions de révision de la formation dans son atelier.

3) Jugement des cordons de la deuxième session

La nouvelle formule avec un cahier des charges d'implantation et une nouvelle feuille d'appréciation plus élaborée nous a permis de mieux appréhender les connaissances et la pratique des candidats.

Synthèse de cette journée :

Le temps estimé par candidat est de 20 minutes, or nous avons passé le double, soit 40 minutes d'où un retard de 3 heures.

Trois formateurs, trois appréciations papier par candidat, puis compilation des résultats.

Remettre à jour le cahier des charges d'implantation et prévoir un temps de 40 minutes par candidat.

Commentaires :

3 candidats n'ont pas effectués de concours avant cette épreuve. Il serait préférable pour la suite de vérifier que les candidats, qui se présentent à cet examen, ont bien effectués au moins deux arbitrages en concours.

1^{ère} session de septembre, soit 2 concours salle

2^e session de janvier, soit 2 concours en 2x50m ou 2x70m.

Rappel aux arbitres responsables de concours de la procédure en ce qui concerne les candidats arbitres.

4) Les candidats dans les disciplines de parcours

Les candidats qui se présentent ne sont pas nombreux et ces derniers doivent avoir un bon niveau. Le « Tir en campagne », le « nature » et le « 3D » restent des disciplines difficiles, ils doivent être opérationnel assez rapidement.

Pour l'épreuve de Parcours, les candidats doivent avoir au moins arbitré 1 fois dans la discipline de passage du concours.

Synthèse :

La feuille d'appréciation n'était pas assez performante pour apprécier les candidats.

Sur cette feuille, une case permet des commentaires aux questions posées. Les examinateurs et le jury ont tenu compte des réponses apportées et des commentaires.

5) Candidats (jeunes et seniors) pour la première session de la saison 07/08

Nombre de candidats jeunes et seniors inscrits pour la première session 2007/2008 :

-13 candidats seniors inscrits qui se répartissent ainsi :

75 - 1 candidat

77 - 3 candidats

78 - 4 candidats

91 - 2 candidats

93 - 2 candidats

95 - 1 candidat

1 candidate « jeune » dans le 95

Un courrier partira de la région pour informer les postulants de leur inscription sur la liste des candidats à la fonction d'arbitre.

Mise en place dès la nouvelle session pour l'examen de novembre.

Impératif de la CNA.

Toute inscription d'un candidat arrivée hors délai sera rejetée.

Toute inscription d'un candidat non accompagnée des grilles d'évaluation sera rejetée.

Les candidats doivent avoir effectué une partie de leur cursus sur le terrain.

Les grilles d'évaluation théorique doivent être effectuées dès la fin de la formation de chaque module.

Les arbitres fédéraux qui désirent passer une option doivent faire le même parcours qu'un candidat pour leur inscription à l'examen. Ils doivent en informer le responsable de département via le responsable de région.

6) Préparation de la formation 07/08 (ouverture aux arbitres titulaires, formation continue avec les candidats)

Rappel de la procédure pour postuler à la candidature de candidat arbitre en IDF.

- 1) Les candidats doivent faire valider leur candidature par le président de club, si pour cette candidature, c'est le président, elle doit être validée par l'un des membres du bureau du club.
- 2) Une lettre de motivation signée par le club, doit être validée par les instances départementales, par le président et le responsable arbitre du département. La raison en est, que la région ne peut pas prétendre à se porter garant de la moralité de l'impétrant (sauf cas présenté devant le conseil de discipline de la région ou de la fédération).

Remise à jour des connaissances, après une longue absence d'arbitrage, d'un arbitre en IDF.

7) Le contenu des formations (gravure d'un CD).

Il est rappelé que les responsables d'atelier doivent fournir leurs fichiers de formation, ceci afin d'effectuer la gravure d'un CD.

Formation des formateurs IDF du 24 & 25 novembre 2007

1) Elaboration du contenu

La Formation sera effectuée par les responsables d'atelier aux autres formateurs.

6 ateliers :

Tronc commun

Cible Anglaise

Beursault

Campagne

Nature

Tir sur cible 3D

2) Présentation de la Formation:

La formation se déroulera dans les locaux de la région.

Début à 9h00, fin vers 18h00 le samedi et le dimanche.

Suivant la disposition des locaux les repas seront pris sur place le midi.

Retour chez soi le samedi soir.

Le timing exact de présentation des ateliers fera l'objet d'un courrier le temps voulu.

Proposition de découpage : 30 minutes pour l'exposé (cours)
15 minutes de travail individuel

30 minutes de travail en groupe

15 minutes pour la synthèse du cours (appréciation du contenu effectué par les formateurs)

3) Présentation des formateurs:

Après le départ définitif de plusieurs formateurs, une redistribution des rôles dans les différents ateliers sera mise en place pour la nouvelle session de formation 2007.

Présentation de la « Confirmation formateur arbitre »

2 Nouveaux formateurs d'arbitre se rendront à Bordeaux pour suivre la formation fédérale.

En fin de séance

Bilan des concours

Rappel du responsable de la Commission de certains points qui reviennent souvent.

Le manque d'arbitre sur les concours :

Des relances incessantes sont effectuées, sans beaucoup de résultats, pour toutes les organisations régionales et fédérales.

Rapports non envoyés, incomplets, etc.

L'envoi des rapports par courriel **doit comporter** les informations suivantes :

Les feuilles des tirs

Les résultats

Remplir le verso du rapport, surtout la composition du jury d'appel avec les noms (si composition il y a).

Rappel également qu'en cas d'impossibilité d'arbitrer, la demande de remplacement doit être effectuée par l'arbitre indisponible.

Tenue d'arbitre : le port de la nouvelle tenue sera effective pour la saison 2008/2009.

Il est toujours de rigueur, que la tenue **doit être identique** pour tous les arbitres d'un concours, le jour ou les jours du dit concours. De ce fait le responsable arbitre du concours devra s'assurer de la teneur de la tenue et indiquer, si possible, le type de tenue à porter (blaser, tenue francilienne, etc.)

Lauriers d'or de l'arbitrage

Les lauriers seront remis aux arbitres le 22 septembre 2007 suivant les candidatures nominées lors de la séance du 6 janvier 2007, suivant les critères déterminés.

Questions diverses :

Le point sera effectué le 1^{er} septembre 2007 sur les arbitres franciliens en activité.

Lettre aux clubs - disposition de l'AFLD.

Levée de séance à 17h20.

Le secrétaire de séance
Alain GIRODON-BOULANDET

Le Responsable de la Commission
Guy BERNIN